

# Améliorer la SST par le biais des chaînes d'approvisionnement: initiatives fondées sur le marché dans les secteurs de l'agroalimentaire et de la construction

Synthèse

Synthèse - Améliorer la SST par le biais des chaînes d'approvisionnement: initiatives fondées sur le marché dans les secteurs de l'agroalimentaire et de la construction

Auteurs: Peter Hasle et Wanja Öhler – *Université du Danemark du Sud*.

Mark Pagell – *University College Dublin*.

Christian Uhrenholdt Madsen et Hans Jørgen Limborg – *TeamWorklife, Danemark*.

Monique Ramioul, Karolien Lenaerts et Vincent Dupont – *KU Leuven*.

Gestion du projet: Dietmar Elsler, Annick Starren, Lothar Lieck - Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA).

La présente synthèse a été réalisée à la demande de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA). Son contenu, y compris les avis et conclusions qui peuvent y être exprimés, n'engage que ses auteurs et ne reflète pas nécessairement l'opinion de l'EU-OSHA.

Ni l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail ni aucune personne agissant au nom de l'Agence n'est responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations données ci-après.

© Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail, 2024

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Toute utilisation ou reproduction de photos ou de tout autre matériel dont l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail ne possède pas les droits d'auteur requiert l'autorisation préalable des titulaires des droits en question.

Cette synthèse présente les résultats d'un examen de la littérature spécialisée réalisé dans le cadre d'un projet consacré à l'incidence du marché sur la sécurité et la santé au travail (SST) dans les chaînes d'approvisionnement (Lift-OSH<sup>1</sup>) à la demande de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA). Des chercheurs issus d'un consortium de six organismes d'études établis dans cinq pays européens sont responsables de l'examen.

Les développements économiques et technologiques ont amplifié le rôle joué par l'élargissement des réseaux de fournisseurs des entreprises européennes. Ces évolutions revêtent une importance croissante pour la SST et les conditions de travail. Toute une série d'initiatives et d'instruments publics comme privés ont vu le jour, avec pour objectif une meilleure maîtrise de la SST dans la chaîne d'approvisionnement. L'examen s'intéresse aux pratiques et aux instruments de levier liés au marché pouvant contribuer à améliorer la SST et les conditions de travail. Nous définissons l'incidence du marché comme un ensemble d'**instruments et pratiques mis en œuvre dans les relations acheteur-fournisseur en fonction de signaux envoyés par le marché et qui encouragent un comportement spécifique**. Cet examen présente les connaissances disponibles sur l'application d'instruments et de pratiques axées sur l'incidence du marché dans deux secteurs européens clés: l'agroalimentaire et la construction.

### Les types de levier dans la chaîne d'approvisionnement

D'une manière générale, il existe deux types de pratiques de levier:

- la **gouvernance contractuelle**, les différentes formes d'appels d'offres et contrats officiels, ainsi que l'audit officiel et le suivi des processus de travail réels et des performances réelles des fournisseurs;
- la **gouvernance relationnelle**, les différentes formes d'engagement informel entre les acheteurs, les fournisseurs et leurs employés, visant à accroître les compétences ou la qualité de processus spécifiques, ainsi qu'à améliorer la SST et les conditions de travail.

Souvent, les deux types de pratiques sont intégrés dans les relations d'approvisionnement, se présentant comme une forme de **gouvernance hybride**.

Concrètement, les pratiques de levier sont aussi influencées par l'environnement institutionnel et le marché où évoluent les entreprises concernées. Ces aspects contextuels comprennent, notamment, sans que cette énumération soit exhaustive:

- la législation et la réglementation nationales relatives aux chaînes d'approvisionnement (par exemple, la responsabilité de l'acheteur ou de l'entrepreneur principal à l'égard des fournisseurs et des sous-traitants, ainsi que les exigences en matière de diligence raisonnable ou d'information du public);
- la législation, la réglementation et les lignes directrices internationales [par exemple, les directives de l'Union européenne (UE), des Nations unies (ONU) et d'autres normes et conventions internationales, ainsi que le contrôle public de ces indicateurs de durabilité];
- les conventions collectives (par exemple, la réglementation des conditions de travail concernant le travail précaire);
- la pression publique [par exemple, les médias et les organisations non gouvernementales (ONG)];
- Sans oublier le contexte de secteurs spécifiques (attributs physiques distincts, structure du marché et normes institutionnelles).

### Instruments de levier dans le secteur agroalimentaire

Le secteur agroalimentaire comprend les producteurs primaires, les transformateurs, les distributeurs et les revendeurs. Par ailleurs, les commerçants, les courtiers et les entreprises de travail temporaire jouent un rôle important dans la structure organisationnelle du secteur, même s'ils ne manipulent pas directement des produits. Les principaux enjeux concernant les conditions de SST sont les suivants:

---

<sup>1</sup> Leverage Instruments for OSH/Mobiliser des instruments pour améliorer la SST.

- **Agriculture et pêche:** port de charges lourdes comme des pesticides et des solvants organiques, agents biologiques et longues journées de travail avec manutentions de charges, risque d'accident élevé, liste de substances dangereuses. En outre, le recours généralisé aux travailleurs saisonniers augmente les risques liés au travail précaire.
- **Transformateurs:** travail répétitif, postures de travail contraignantes, port de charges lourdes et risque d'accident élevé.
- **Distributeurs:** horaires de travail atypiques et port de charges lourdes. La technologie permet de réduire ces risques, mais elle génère souvent une augmentation du travail répétitif et de la vitesse de travail pour le conditionnement. En outre, de nouveaux problèmes sont apparus, comme la surveillance stricte des travailleurs.
- **Revendeurs:** accidents, port de charges lourdes, travail répétitif, amplitude de la journée de travail, risques psychosociaux élevés dus à la pression, au stress et à la monotonie (en particulier dans les hôtels et les restaurants).

Le secteur est soumis à une réglementation importante, notamment en ce qui concerne la sécurité alimentaire des consommateurs et l'environnement. Il existe de nombreux partenariats multipartites concernant ces enjeux. Ils ont une influence sur les relations au sein de la chaîne d'approvisionnement. La réglementation concernant la SST et les conditions de travail est moins détaillée, mais la documentation décrit plusieurs pratiques de levier contractuelles qui ont une influence sur la SST:

- **Des pratiques d'achat durables sur le plan environnemental.** Celles-ci sont le plus souvent lancées dans des domaines autres que la SST, comme la sécurité sanitaire des aliments, le climat ou l'environnement. Mais de plus en plus, la durabilité sociale, y compris la SST pour les travailleurs, est aussi régie par des pratiques de passation de marchés, en particulier sous la forme d'un code de conduite de l'acheteur, que les fournisseurs doivent suivre. À la suite de cette évolution, les acheteurs considèrent la durabilité comme un facteur de leurs décisions d'achat, parallèlement aux facteurs habituels tels que le prix, la qualité et la livraison. Concrètement, les pratiques d'achat durables comprennent normalement divers instruments (comme les certifications, les questionnaires, les évaluations des fournisseurs et les audits) afin d'évaluer les performances du fournisseur potentiel en matière de durabilité.
- **Des systèmes d'audit et de certification** spécifiquement destinés au secteur agroalimentaire. Ils définissent une norme qui constitue la base de la certification et un système d'audit par une tierce partie. Ils s'appuient sur des conventions internationales telles que la Déclaration universelle des droits de l'homme, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme, les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et les lois nationales. Ils traitent de sujets tels que le travail des enfants, le travail forcé, la discrimination, la liberté d'association, le droit de négociation collective et la SST. Parmi les principaux systèmes, il convient de citer:
  - la Business Social Compliance Initiative (BSCI);
  - le programme Global Good Agriculture Practices (GlobalGAP), dont la branche relative au respect des normes sociales est l'Évaluation des risques dans les pratiques sociales (GRASP);
  - le standard de responsabilité sociale SA8000;
  - une norme d'audit spécifique visant l'amélioration des pratiques éthiques dans la chaîne d'approvisionnement, élaborée par Supplier Ethical Data Exchange (SEDEX) et connue sous le nom de SMETA (SEDEX Members Ethical Trade Audit).

Diverses pratiques de gouvernance relationnelle sont en place dans le secteur agroalimentaire. Elles sont nombreuses à mettre l'accent sur le développement de relations personnelles et sur une culture fondée sur la confiance. Ces éléments sont considérés comme étant importants pour les relations, ainsi que pour la SST et les conditions de travail. Avec l'instauration d'un niveau de confiance élevé, les fournisseurs sont moins enclins à dissimuler des difficultés et des risques. Ils ont plus tendance à coopérer avec les acheteurs pour résoudre les problèmes. Les pratiques les plus répandues sont les suivantes:

- **L'accompagnement des fournisseurs.** Les relations constructives avec les fournisseurs situés en amont de la chaîne d'approvisionnement (transformateurs importants, agriculteurs...) peuvent prendre la forme de paiements anticipés ou d'un soutien au développement économique. Ces relations améliorent les pratiques de durabilité des fournisseurs.
- **Les visites et le dialogue.** Ces actions peuvent être utilisées pour développer une compréhension mutuelle entre les acheteurs et les fournisseurs, ainsi que pour réduire les incertitudes pour les fournisseurs et les acheteurs qui cherchent à promouvoir le développement de la durabilité sociale.
- **Le développement des fournisseurs.** Il s'agit de pratiques telles que des ateliers de sensibilisation ou des formations destinées aux fournisseurs et aux sous-traitants, qui visent à accroître leur sensibilisation et/ou leurs compétences pour agir de manière durable.

### Les instruments de levier dans le secteur de la construction

L'organisation des entreprises dans le secteur de la construction comprend: le client, l'entrepreneur principal, divers sous-traitants, les fabricants de matériaux de construction, les agences d'emploi, les bureaux d'études, les cabinets d'architectes, ainsi que de nombreux autres acteurs. Le secteur se caractérise par le fait que les principaux acteurs de la chaîne d'approvisionnement travaillent simultanément sur le même site de construction. De ce fait, la gouvernance de la chaîne d'approvisionnement et le recours aux instruments de levier deviennent plus complexes.

Les principaux enjeux relatifs à la SST dans le secteur de la construction sont les suivants:

- **Un risque d'accident élevé.** Le secteur présente l'un des taux d'accidents mortels et non mortels les plus élevés.
- **Les troubles musculo-squelettiques (TMS).** La construction est l'un des trois secteurs dans lesquels les travailleurs sont les plus susceptibles de déclarer des TMS.
- **Le travail précaire.** Le secteur dépend fortement des travailleurs migrants. Les travailleurs migrants connaissent souvent des situations précaires, avec de mauvaises conditions de travail.

Dans le secteur de la construction, nous avons trouvé les exemples suivants d'instruments de levier contractuels:

- **Les appels d'offres et les contrats.** Les clients sélectionnent les principaux entrepreneurs et sous-traitants en fonction de leurs capacités, de leurs compétences et de leur bilan en matière de SST. Les indicateurs clés de performance (ICP) sur des questions telles que la formation à la sécurité, la statistique des accidents et les dossiers d'évaluation sont pris en compte.
- **Le suivi et l'audit.** Les entrepreneurs sont souvent contractuellement tenus de faire l'objet d'audits de la part de représentants de l'organisation cliente, ou de mettre en place différentes formes de systèmes de surveillance pour documenter leurs performances en matière de sécurité.
- **Les représentants du client ou de l'entrepreneur principal sur les chantiers de construction.** Les clients professionnels ou le personnel chargé de la SST auprès de l'entrepreneur principal sont présents en permanence sur le chantier afin de participer aux actions de sécurité et de veiller à ce que la fiche de sécurité du client soit respectée.

Les systèmes d'audit et de certification par des tiers sont les suivants:

- **Certificats de gestion de la SST.** De nombreux entrepreneurs sont titulaires de la certification ISO 45001/OHSAS 18001 pour attester des capacités du système de gestion de la SST. Toutefois, il n'a pas été possible d'identifier des études spécifiques relatives à de tels certificats dans le secteur de la construction.
- **Initiatives nationales volontaires en matière de certification et d'audit.** Plusieurs audits et certifications pour les entreprises de construction existent dans les pays européens [par exemple, VCA (Liste de contrôle Sécurité, santé et environnement entreprises Contractantes) en Belgique et aux Pays-Bas, SCC (Sicherheits Certifikat Kontraktoren) en Autriche, en Allemagne et en Suisse].

- **Passeports de prévention.** Seuls les travailleurs possédant les compétences certifiées en matière de SST peuvent avoir accès aux chantiers. Souvent, ces passeports de prévention individuels sont intégrés dans les systèmes de certification et d'audit de l'entreprise.

Les pratiques relationnelles dans le secteur de la construction sont axées sur le développement d'une culture fondée sur la confiance. La confiance entre les entrepreneurs et les clients est importante pour la sélection des mécanismes de levier et pour leurs chances de réussite. La confiance peut être compromise dans des projets complexes de grande envergure ou lorsque les acteurs impliqués dans la relation avec les fournisseurs n'ont jamais travaillé ensemble auparavant. Les facteurs qui tendent à accroître la confiance sont les suivants: des entreprises qui partagent une proximité géographique, l'existence de liens personnels entre les personnes clés chez chaque intervenant de la chaîne d'approvisionnement. Le développement de la confiance peut faciliter une culture de coopération et de partage des connaissances. C'est un moyen efficace d'accroître les connaissances en matière de sécurité et de santé dans la chaîne d'approvisionnement. Parmi les exemples de leviers relationnels dans le secteur de la construction, on peut citer:

- **Le développement des fournisseurs.** Différentes activités visant à favoriser l'évolution des fournisseurs sont efficaces pour développer les compétences des fournisseurs en matière de SST. Il existe des ateliers, des programmes de sensibilisation et des formations. Les études montrent que les activités de ce type peuvent favoriser la confiance entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement.
- **Les ressources professionnelles.** Les études montrent que les entreprises qui comptent davantage de professionnels chargés de la SST sont mieux à même de gérer et de transférer des connaissances en matière de SST aux entrepreneurs et aux sous-traitants.
- **Une communication transparente.** Les informations sur l'avancement du chantier de construction et sur les tâches en cours sont partagées lors d'ateliers communs organisés avec les entrepreneurs et les sous-traitants.

### Les orientations politiques

Les études consacrées à l'incidence du marché sur la SST dans la chaîne d'approvisionnement des secteurs de l'agroalimentaire et de la construction sont peu nombreuses. La possibilité d'identifier des orientations politiques basées sur des données probantes est donc limitée. Toutefois, certaines suggestions peuvent être formulées:

1. La priorité accordée à la durabilité sociale, y compris à la SST, en tant qu'élément systématique dans le cadre de marchés et d'appels d'offres, est de plus en plus grande. Les décideurs politiques et les autres parties prenantes peuvent soutenir cette évolution avec:
  - l'intégration d'exigences en matière de SST et de conditions de travail dans les passations de marchés de la part des acteurs du secteur public;
  - l'élaboration de normes et de lignes directrices intégrant la SST pour les marchés publics. Elles seront également appliquées à plus grande échelle dans le secteur privé, ce qui élargit le champ d'action et crée des conditions de concurrence plus équitables;
  - l'élaboration de critères complets et exploitables pour les questions relatives à la SST dans les passations de marchés et les appels d'offres, notamment des critères liés aux processus et aux résultats.
2. Il existe une grande variété de normes dans les deux secteurs: les fournisseurs et les sous-traitants doivent souvent se conformer en même temps à plusieurs normes coexistantes, ce qui génère de la lassitude à l'égard des audits. Il est donc nécessaire pour les décideurs politiques et les parties prenantes de:
  - fusionner les normes existantes ou élaborer une nouvelle norme englobant les différents systèmes, de sorte que les fournisseurs et les sous-traitants ne doivent se conformer qu'à une seule norme;

- rendre les systèmes de certification et d'audit transparents, afin de permettre aux parties prenantes et aux consommateurs finaux de mieux comprendre les résultats. Ils pourront ainsi faire des choix éclairés lors de leur achat de biens et de services.
3. La gouvernance relationnelle constitue un nouveau sujet d'intérêt, avec peu d'éléments probants concernant des pratiques spécifiques. Toutefois, il est évident que des relations de confiance et un traitement équitable favorisent des conditions de santé et de sécurité au travail satisfaisantes et de bonnes conditions de travail. Les décideurs politiques et les parties prenantes peuvent soutenir cette évolution par:
- l'élaboration de lignes directrices pour les pratiques relationnelles quotidiennes en matière de passation de marchés, lorsque des exemples existent déjà dans l'agroalimentaire;
  - le développement de programmes de formation portant sur la durabilité sociale et destinés aux responsables de marchés publics. En effet, ces responsables ont des contacts quotidiens avec les fournisseurs.
4. L'un des principaux résultats de l'examen de la littérature spécialisée est le peu d'études consacrées, d'une part, à l'incidence du marché sur la SST et aux conditions de travail dans les chaînes d'approvisionnement, et, d'autre part, aux exemples prometteurs de mesures existantes donnant la priorité à la SST dans les relations au sein des chaînes d'approvisionnement. Il est donc nécessaire pour les décideurs politiques et les parties prenantes de:
- lancer de nouvelles recherches consacrées à l'incidence du marché sur la SST dans les chaînes d'approvisionnement. Les recherches devraient inclure des études quantitatives consacrées à l'incidence du marché sur la SST et sur les conditions de travail, ainsi que des études de cas qualitatives axées sur les mécanismes et expliquant le fonctionnement des nombreux instruments et pratiques.

**L'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA)**

contribue à faire de l'Europe un lieu de travail plus sûr, plus sain et plus productif. L'Agence mène des activités de recherche et de développement, diffuse des informations fiables, équilibrées et impartiales en matière de sécurité et de santé, et organise des campagnes d'information à l'échelle européenne. Créée par l'Union européenne en 1994 et établie à Bilbao, en Espagne, l'Agence réunit des représentants de la Commission européenne, des gouvernements des États membres, des organisations d'employeurs et de travailleurs, ainsi que des experts réputés des États membres de l'Union et au-delà.

**Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail**

Santiago de Compostela 12

48003 Bilbao, Espagne

E-mail: [information@osha.europa.eu](mailto:information@osha.europa.eu)

<https://osha.europa.eu>